

LOUIS-EDOUARD MORIN.

M. LOUIS-EDOUARD MORIN, ex-maire de Longueuil, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste de Longueuil, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et négociant, est né à Montréal le 16 septembre 1830. La famille Morin émigra de St-Jacques de Bassange, évêché de Poitiers, à Québec, vers 1670; et depuis deux siècles ses membres ont occupé une foule de positions honorables en ce pays. M. Louis Morin, le père du sujet de cette notice, était un citoyen bien connu dans Montréal et lors des troubles politiques de 1837, il partagea avec beaucoup d'autres patriotes l'honneur d'être jeté en prison pour avoir porté ombrage aux tyrans. S'il aimait son pays et la liberté, M. Morin n'en était pas moins un homme qui se rendait compte de la véritable situation de notre nationalité et de l'importance qu'il y avait pour nous d'apprendre la langue de nos adversaires. Aussi plaça-t-il son fils tout d'abord dans une école primaire anglaise, et ensuite à l'école Workman, alors une des meilleures institutions d'éducation protestantes. Disons toutefois qu'à cette époque, il n'existait pas d'école des Frères, des Ecoles Chrétiennes, et que les institutions protestantes accordaient toute la latitude nécessaire à leurs élèves catholiques pour leur permettre d'apprendre le catéchisme et de faire leur première communion. A douze ans le jeune Morin fut placé au collège de Montréal pour y faire un cours classique; mais des revers de fortune qui frappèrent son père l'empêchèrent de terminer ses études. Il avait du reste peu de dispositions pour le droit ou la médecine; il se décida donc à entrer au service de la maison Cuvillier, qui faisait un commerce général, et dont le chef était le citoyen éminent qui fut président de la Chambre d'Assemblée et qui porta au pied du trône les célèbres quatre-vingt-douze résolutions. C'était alors un dur apprentissage que celui du commerce, et pour mériter le certificat qui souvent ouvrait les portes du temple de la fortune, il fallait à un jeune homme autant d'énergie que d'aptitudes pour les affaires. M. Morin soutint l'épreuve pendant cinq années, au bout desquelles il songea à s'établir pour son propre compte. Comme tous les hommes qui pensent et qui observent, il ne tarda pas à constater qu'il avait encore à apprendre beaucoup de choses qui lui seraient extrêmement utiles et même nécessaires pour faire son chemin dans le monde. L'Institut Canadien ouvrait alors ses portes à la jeunesse studieuse de Montréal. M. Morin se hâta de tirer profit des avantages qu'il offrait et tout en s'instruisant, il prit une part active aux divers mouvements patriotiques lancés par l'Institut. Ce fut lui, notamment, qui dirigea le voyage de plaisir à Québec, donné pour prélever les fonds nécessaires au parachèvement du monument des Patriotes. Le 10 janvier 1853, M. Morin épousa mademoiselle Mathilde Parent, et désormais il dut se consacrer plus exclusivement à ses affaires. Néanmoins il était trop patriote pour ne pas se sentir humilié par la position d'infériorité dans laquelle le commerce canadien-français était maintenu par la haute influence du *Board of Trade*, dont la direction était gardée toute entière par les Anglais. En même temps il lui fallait constater que l'apathie de nos compatriotes était pour beaucoup dans cet état de chose regrettable. Comme premier remède, il songea donc à faire entrer les marchands canadiens-français dans le *Board of Trade*. Comme deuxième remède il commença, de concours avec M. C. Beausoleil, la publication du *Négociant Canadien*, le premier journal commercial qui ait été publié en français dans la province de Québec. Cette feuille fut très bien reçue; et pendant plusieurs années elle continua à revendiquer les droits de nos compatriotes, tout en les tenant au courant des opérations commerciales. Dès les premiers numéros elle publia une série d'articles qui amenèrent la formation de Chambres de Commerce dans presque toutes les villes de la province de Québec; et lorsque l'honorable John Young forma la Chambre de Commerce de la Puisseance, nos compatriotes, pûrent, grâce à ce mouvement, y faire bonne figure. On peut dire que c'est de cette époque que date l'ère de progrès, durant laquelle le commerce des épices, des vins, des spiritueux, du pétrole, des mélasses et de la farine est en grande partie passé aux mains de nos compatriotes. Le *Négociant Canadien* fut encore la première publication qui préconisa l'établissement de fromageries et de beurreries ainsi que l'exportation du foin, deux industries qui ont été le salut de l'agriculture dans la province de Québec.



M. Morin a du reste collaboré à maintes reprises à la *Minerve*, au *Pays*, au *Herald*, à la *Gazette* et autres journaux; et plus d'une de ses idées ont depuis été adoptées par les hommes d'affaires et par nos gouvernants. Il fut encore de ceux qui conduisirent l'agitation en faveur de la construction d'un pont entre Montréal et Longueuil. En 1872 il agita la question de faire examiner le poisson, et ses raisons furent reconnues si plausibles, qu'il fut lui-même nommé inspecteur, position qu'il garda jusqu'en 1885. Lors de la construction du Pacifique, en 1874, il fut aussi nommé pour surveiller l'expédition des rails vers l'Ouest.

Cette année là, M. Morin transporta son domicile à Longueuil, et il ne tarda pas à s'intéresser d'une manière active au progrès de cette municipalité. L'un des premiers fruits de ses efforts fut le règlement de la célèbre question du chemin de Chambly et la construction du nouveau quai à Longueuil. En 1887 les citoyens de Longueuil l'élurent maire par acclamation, honneur qui lui a été deux fois conféré depuis. En 1893, M. Morin déclina la candidature. Durant son administration, il avait rétabli l'ordre dans les finances de la municipalité et veillé à ses intérêts avec tant de soin, que les citoyens ont vivement regretté sa retraite. Ce fut M. Morin qui lança devant le *Board of Trade* l'idée de faire de

la baie de Longueuil un port pour le commerce du bois — idée qui fit du bruit dans le temps et qui devra se réaliser un jour ou l'autre. En 1884 M. Morin réorganisa la Société St-Jean-Baptiste de Longueuil; et pendant plusieurs années il en resta le président. En 1885, M. Morin donna sa démission comme inspecteur du poisson, et sous le nom de Compagnie de Pêche de Gaspé, il ouvrit de grands établissements pour la pêche à la Grande Rivière, comté de Gaspé, lesquels sont sous la direction de son fils Auguste. Il représente, en outre, à Montréal depuis 23 ans M. J. P. Wiser, distillateur.

Nous avons dit que M. Morin favorisa d'abord l'entrée des marchands canadiens-français dans le *Board of Trade*; et pour cette raison il s'opposa à la formation de la Chambre de Commerce. Mais ayant peu après constaté que l'amalgamation n'était ni facile ni désirable dans les circonstances, il ne tarda pas à se rallier à ses compatriotes, tout en restant membre du *Board of Trade*. Depuis, M. Morin a été élu membre du Conseil de la Chambre de Commerce à quatre reprises, et il vient de terminer son deuxième terme comme président. Les nombreux rapports qu'il a faits devant ce corps important sur les questions d'actualité pour le commerce n'ont jamais manqué d'avoir du retentissement dans la presse et dans le monde politique. Aussi lorsqu'il s'est agi de nommer un commissaire spécial pour représenter le commerce canadien à l'exposition de Chicago, le gouvernement fédéral a immédiatement jeté les yeux sur lui, et il a rempli cette mission avec honneur et distinction. La Chambre de Commerce ayant obtenu en 1893 d'être représentée sur la Commission du Havre de Montréal, elle a élu M. Morin pour être son premier représentant.

On le voit, M. Morin est un travailleur, un de ces hommes d'initiative et de progrès, qui ne peuvent pas vivre un jour sans tenter quelque chose pour l'avancement général. A soixante ans passés il est encore dans toute sa force physique et intellectuelle, et il ne songe pas encore, que nous sachions, à prendre sa retraite. Mais il pourra, quand il le voudra, se reposer sans que personne n'ait le droit de lui contester la satisfaction d'avoir bien servi son pays. Il aura aussi alors le plaisir de se voir revivre dans ses enfants.

En effet, M. Morin est père de deux fils et de cinq filles. L'aîné, M. L. E. Morin, fils, après avoir fait pendant quelque temps le commerce des huiles, a été dernièrement nommé surintendant du département sanitaire de la ville de Montréal. Après l'avoir vu à l'œuvre, toute la presse a été unanime à le féliciter sur la manière aussi prompte qu'efficace avec laquelle il a organisé ce département. Le deuxième fils, Charles-Henri-Auguste, à la direction des établissements de pêche de son père. L'aînée des filles, maintenant décédée, épousa M. Candide A. Dufresne; une autre, Marie-Mathilde, est entrée dans la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle est actuellement en mission à Amherstburg, comté d'Essex, Ont. Une autre est entrée dans la communauté des Sœurs Grises et les deux dernières demeurent avec leur père.